AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

Tél. 88.56.15
88.06.15

ABONNEMENT ANNUEL
50 frs

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux-Cité Administrative rue Dupetit-Thouars - 49043 ANGERS CEDEX

C. C. P. Nantes 86-04-02

LES TRAITEMENTS CONTRE LA TAVELURE DU POMMIER APRES CONTAMINATIONS

La protection sanitaire du verger du Val de Loire est toujours dominée par la lutte anti-tavelure, habituellement conduite préventivement, à l'aide de fongicides efficaces, mais au prix d'environ dix traitements annuels. Ces traitements préventifs sont réalisés avant la contamination des tissus végétaux par le champignon, c'est à dire avant le phénomène climatique qui en est responsable: la pluie. Pour conseiller ces traitements la Station d'Avertissements recueille les données climatiques et biologiques nécessaires à l'estimation du risque et, le moment venu, elle informe les arboriculteurs de l'utilité d'intervenir.

Du fait de l'évolution des techniques et de l'apparition de nouveaux fongicides, il apparaît qu'une simplification de la lutte peut être envisagée. Parmi les facteurs intéressant cette simplification, il faut citer:
- une actuelle baisse sensible du nombre de germes dangereux dans les vergers entretenus
- un progrès dans les moyens de contrôle des conditions favorables à la tavelure
- la découverte de fongicides systémiques en particulier ceux du groupe des Benzimidazoles.

Ces différentes améliorations permettent d'envisager de modifier les conditions d'intervention et de remplacer, dans certaines conditions, la lutte préventive dont le principe a été rappelé précédemment, mais nécessitant des traitements avant la pluie, par des interventions faites après, c'est à dire seulement quand les conditions de contaminations auront été réalisées. Le nombre de traitements pourra ainsi être diminué, car les applications seront effectuées uniquement en cas de nécessité. Ces traitements sont dits "d'arrêt" ou "stop" s'ils sont effectués le plus tôt possible après la chute de pluie. Ils sont appelés "curatifs" s'ils sont réalisés plus tardivement. Ces derniers nécessitant l'emploi de fongicides systémiques.

Une expérimentation a été menée depuis deux ans et doit être continuée dans plusieurs vergers de la Sarthe, pour étudier les possibilités de réduire les traitements en les appliquant seulement après les principales contaminations. Nous résumons ici sommairement les résultats obtenus avec de tels traitements dans le département de la Sarthe, dans le but de rappeler aux arboriculteurs ce qu'ils peuvent en attendre.

En 1974, dans un verger de pommiers de variété Golden, contaminé, de faible surface, nous avons essayé de contrôler la tavelure en traitant 3 et 5 jours après les contaminations, en employant du Bénomyl à 30 gr/M.A./Hl et du Méthylthiophanate à 70 gr.MA/Hl. Ces traitements ont été réalisés en comparaison avec des applications de captane à 150 gr de M.A./Hl, aux dates conseillées par les avertissements agricoles.

Ce premier essai limité mais intéressant a permis, en 1975, d'opérer dans les conditions de la pratique, dans deux autres vergers de Golden, l'un au Nord, l'autre au Sud de la Sarthe. Le méthylthiophanate y a été utilisé 3 et 5 jours après les contaminations. En comparaison, des parcelles ont été protégées jusqu'au moment de la floraison avec captane employé un jour après la contamination. Après la floraison, le captane a été remplacé par le méthylthiophanate, employé 3 jours après la contamination. Enfin, des parcelles étaient réservées aux traitements préventifs effectués aux dates conseillées par les avertissements agricoles, avec du captane.

En 1974, six contaminations ont été notées, quatre traitements curatifs et neuf traitements préventifs ont été effectués.

En 1975, dans le Nord de la Sarthe, trois contaminations ont eu lieu, deux traitements curatifs et cinq traitements préventifs ont été faits. Dans le Sud, quatre traitements curatifs et huit préventifs ont été réalisés. Les résultats obtenus, exprimés en pourcentage de feuilles et fruits atteints sont résumés dans le tableau ci-contre:

..../..... 3

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant: P. JOURNET - N° 534 AD

La Suite de cet article paraîtra dans la prochaine note de la Station.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER -

Les projections d'ascpspores viennent de commencer dans la Vallée de la Loire et le Sud de la Sarthe. Toutes les variétés commerciales ont atteint un stade sensible. Par conséquent:

- Dans les vergers du Maine et Loire, de la Loire Atlantique (sauf le Nord), de la Vendée, du Sud de la Sarthe et de la Mayenne, un premier traitement pourra être réalisé dès les premiers jours de la semaine du 22 au 27 Mars. Toutefois, les arboriculteurs susceptibles d'intervenir rapidement, pourront repousser ce traitement au retour d'une menace de temps pluvieux, au cas où une période sèche interviendrait.
- Dans les vergers du Nord de la Sarthe, de la Mayenne et de la Loire Atlantique, il est encore trop tôt pour intervenir. Attendre de prochaines informations de la Station.

TAVELURE DU POMMIER -

Les projections d'ascospores sont également commencées dans la Vallée de la Loire et le Sud de la Sarthe. Par conséquent:

- Dans les vergers du Maine et Loire, de la Loire Atlantique (sauf le Nord), de la Vendée, du Sud de la Sarthe et de la Mayenne, un premier traitement devra être réalisé au fur et à mesure que les pommiers atteindront le stade sensible C3 D (éclatement des boutons floraux et apparition du sommet des inflorescences).
- Dans les vergers du Nord de la Sarthe, de la Mayenne et de la Loire Atlantique, il est trop tôt pour intervenir.

CECIDOMYIE DES POIRETTES -

Dans les vergers sensibles aux attaques de cet insecte et où des dégâts ont été constatés en 1975 (en particulier les vergers de la Vendée), on pourra profiter du traitement anti-tavelure pour le combattre, en ajoutant à la bouillie un insecticide à base de lindane ou de parathion. En effet, la plupart des variétés vont atteindre le stade E, favorable à l'application de ce traitement.

OIDIUM DU POMMIER -

Sur les variétés sensibles, les premières conidies sont apparues. Les arboriculteurs pourront profiter du traitement anti-tavelure pour combattre l'Oïdium dès maintenant.

CLOQUE DU PECHER -

Il y a lieu de se méfier de cette maladie, toujours virulente dans les vergers de notre région. Le traitement préconisé dans la note du 13 Février devra être renouvelé en utilisant un fongicide organique de synthèse.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE"

G. RIBAULT

Les Ingénieurs chargés des Avertissements agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET - J. OSTERMANN.

TIRAGE DU 19 MARS 1976